

koesio

Matinée de la Facture X

Au stade Marcel Deflandre

La Rochelle
5 octobre 2023

KPMG

KPMG
Avocats

Question d'actualité

La facturation électronique, 45' d'informations concrètes



Sommaire

- 01** Introduction, contexte et impacts
- 02** Aspects techniques
- 03** Notre accompagnement
- 04** Et la TVA ?

Equipe d'animation – facturation électronique



Anne-Laure Delalande

Avocat directeur associé

adelalande@kpmgavocats.fr



Rémi Demartial

Membre du CODIR ESC OUEST
Directeur Associé La Rochelle

rdemartial@kpmg.fr



David Guignard

Membre de l'équipe projet nationale
Facturation électronique

dguignard@kpmg.fr



Fabrice Vergereau

Coordinateur Facturation électronique –
Ededoc – Membre de la FNFE

fvergereau@ededoc.fr



Maxime Cognié

Directeur de la Business Unit Solution

maxime.cognie@koesio.com

01

Introduction

Objectifs de l'Etat

01

Renforcer la lutte contre la fraude à la TVA 15Md d'€ en France en 2019 environ.

02

Diminuer les coûts déclaratifs et faciliter les déclarations avec, à terme, le pré-remplissage des déclarations de TVA.

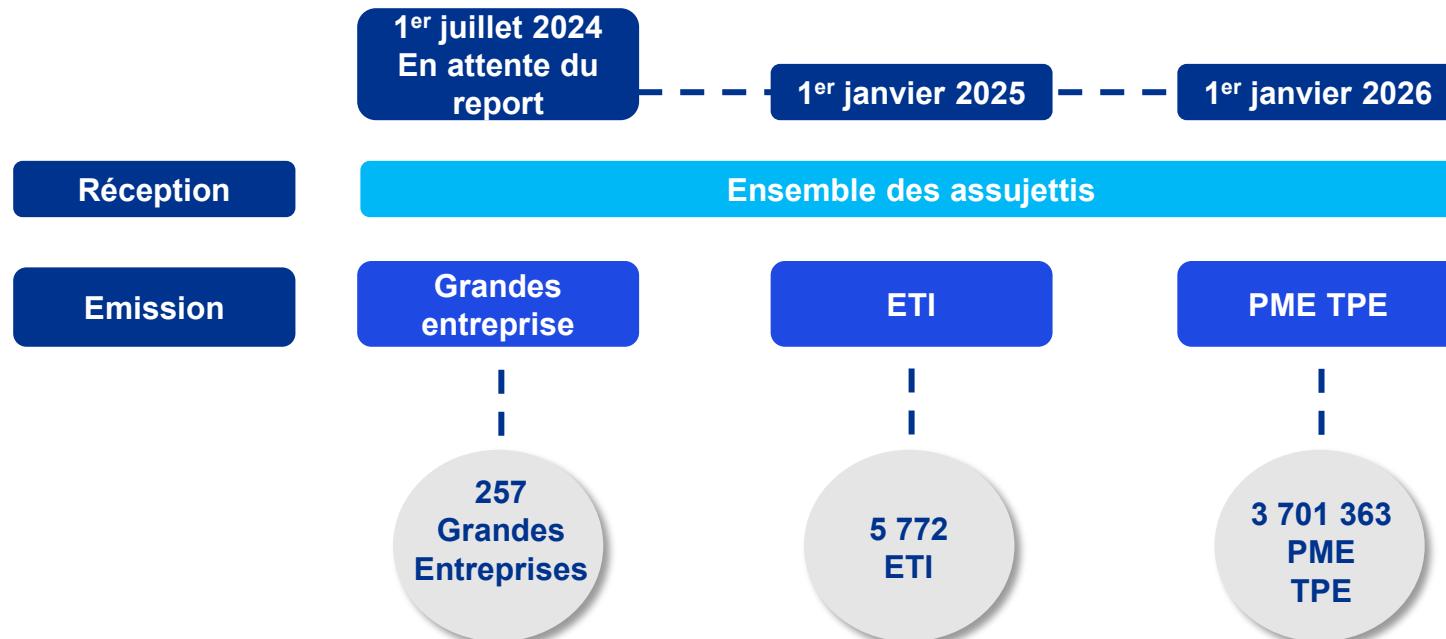
03

Réduction des coûts et des délais de paiement pour permettre une amélioration de la compétitivité.

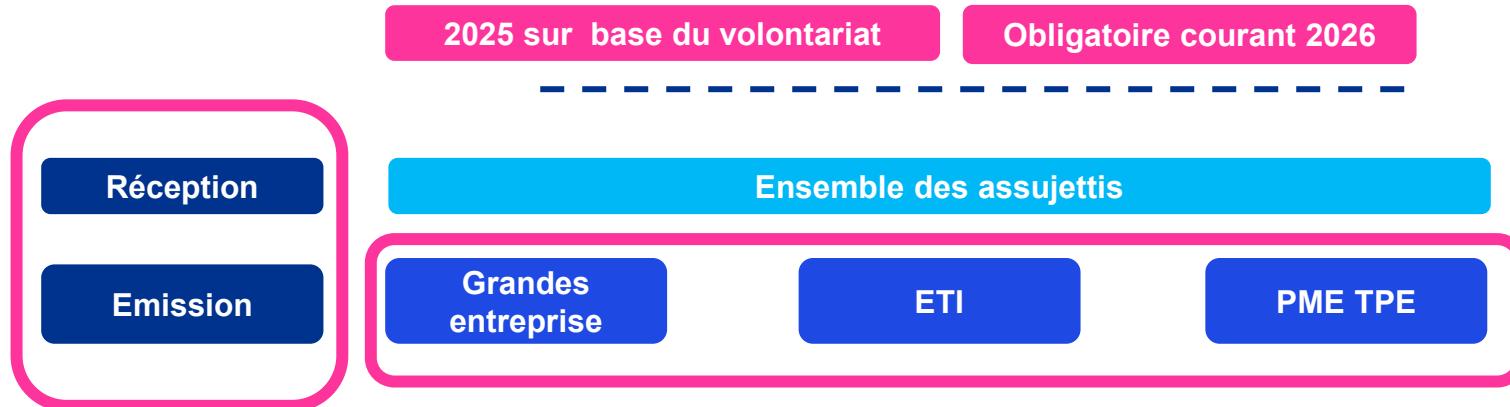
04

Améliorer la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises et le pilotage des politiques publiques.

La mise en place de la facturation électronique - Calendrier initial



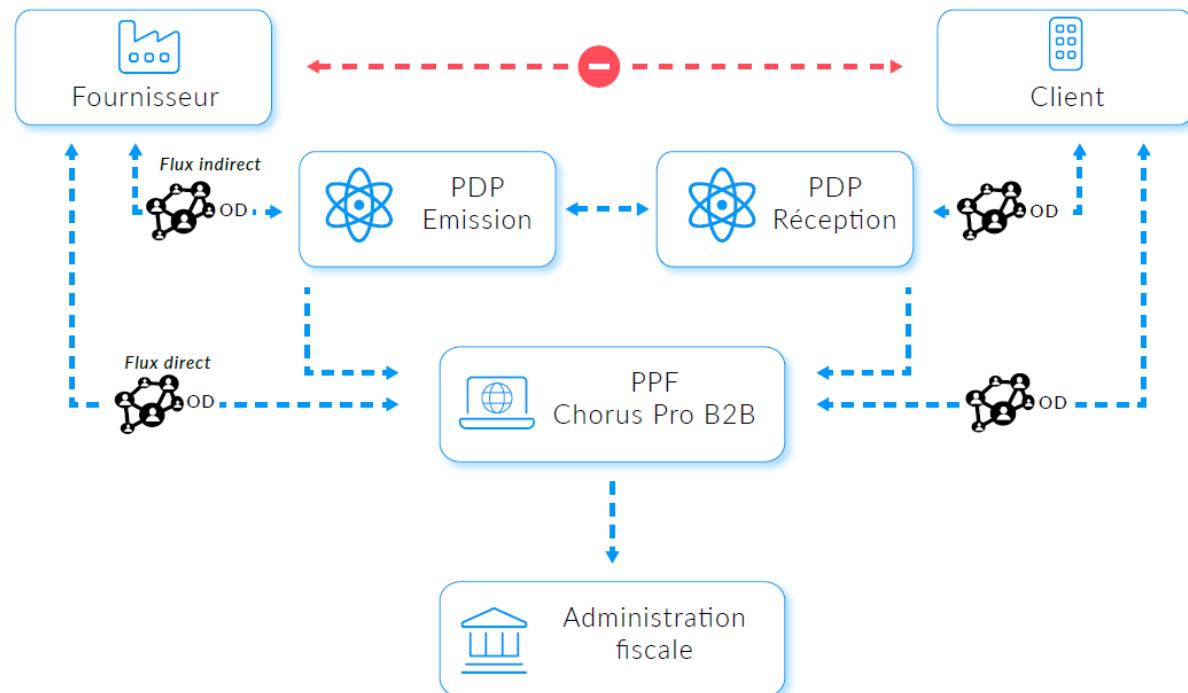
La mise en place de la facturation électronique – Calendrier « annoncé »



02

Aspects techniques

L'échange de factures électroniques



Les acteurs principaux

PPF Portail Public de Facturation
OD Opérateur de Dématérialisation
PDP Plateforme de Dématérialisation Partenaire

ACTEURS DE LA CHAÎNE DE FACTURATION



Entreprises

Fournisseurs et acheteurs équipés ou non d'une solution de dématérialisation en interne (potentiellement une PDP) ou en externe



Opérateur de Dématérialisation : OD

Prestataires de services agissant en accompagnement des entreprises en amont PDP / PPF émettrices et en aval des PDP / PPF destinataires



Plateforme de Dématérialisation Partenaire (immatriculée) : PDP

Plateforme de services en charge des contrôles, de l'extraction des données requises et leur transmission au PPF, et de la transmission des factures entre elles ou avec le PPF, Ainsi que des retours de statuts et du e-reporting



Portail Public de Facturation : PPF

Opérateur public offrant des services d'échange de factures gratuits et concentrant les données de facturation et de e-reporting pour l'administration

Quelles seront les données de facturation échangées ?

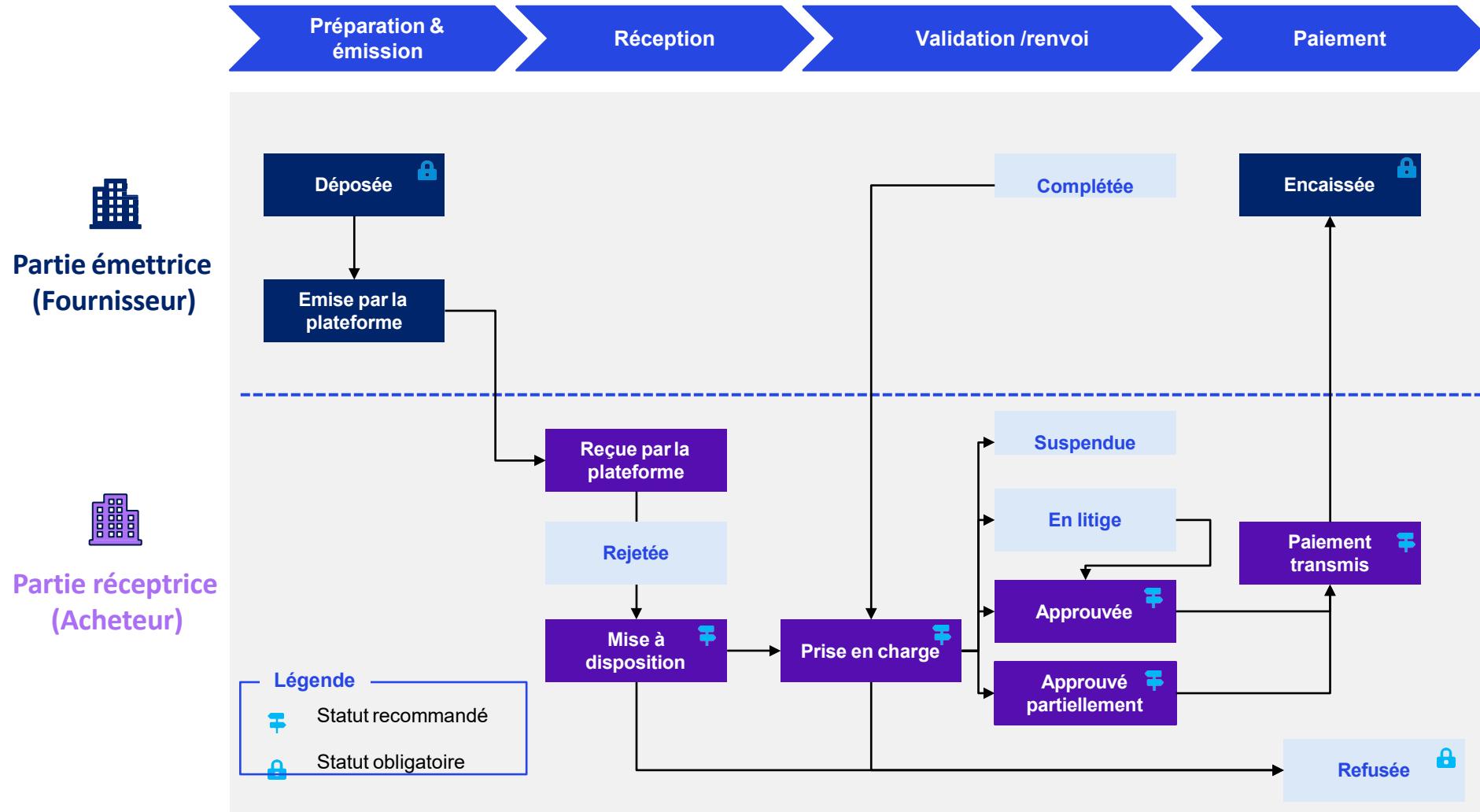
Des données pour l'e-invoicing

Les données à extraire et transmettre à l'administration correspondent ici aux mentions obligatoires de la réglementation fiscale et commerciale :

- **24 données obligatoires** dès la première vague de déploiement
- **De nouvelles mentions à prendre en compte** : SIREN, l'adresse complète de livraison ou de réalisation du service, la nature de l'opération (vente/prestation de service/mixte) et l'option de paiement de la TVA sur les débits...

e-invoicing	Cycle de vie	e-reporting
24 données obligatoires au démarrage SIREN, TVA, Dates, N° Facture, Montant HT ...	Transmission des statuts de traitement de la facture	Transactions B2C et B2B avec un assujetti non établi en France
8 données obligatoires 'cible' Minoration de prix, Quantité, Escompte	Certains statuts obligatoires, d'autres recommandés	B2B International : données identiques à celles fournies en e-Invoicing
Nouvelles mentions obligatoires SIREN client, Nature de l'opération ...	Exemples de statuts : Déposée, Mise à disposition, Prise en charge, Refusée, Approuvée, Paiement transmis, Encaissée ...	Données de paiement : date, montant, n° de facture
Toutes les informations comptables ne seront pas des données structurées Code chantier, code entrepôt ...		

Cycle de vie de la facture – des statuts obligatoires et recommandés



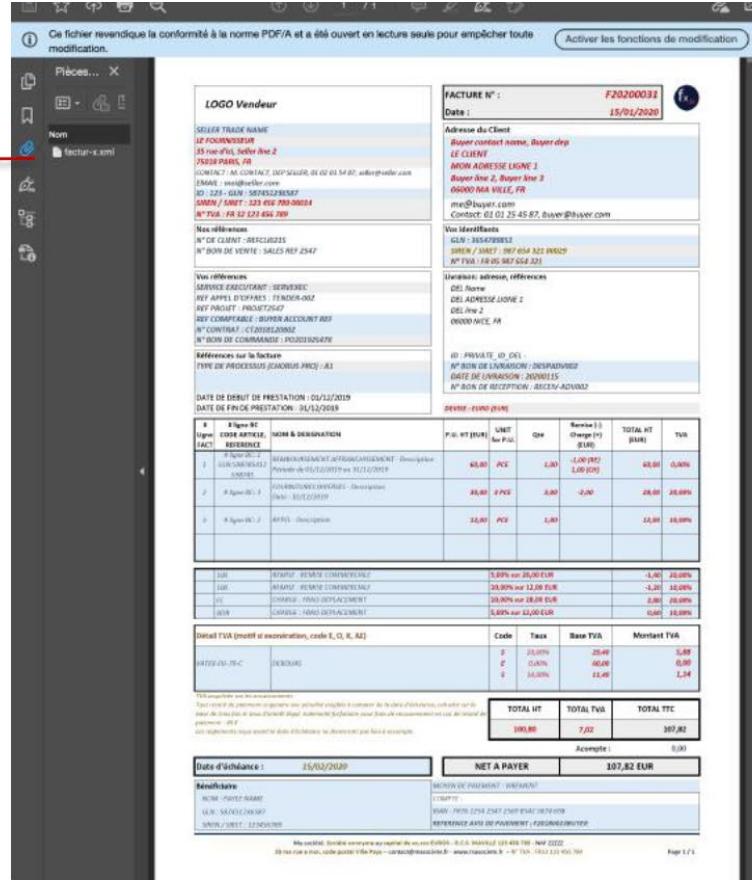
Facture-X, Facture mixte (hybride)



ISO 19005-3
PDF/A-3



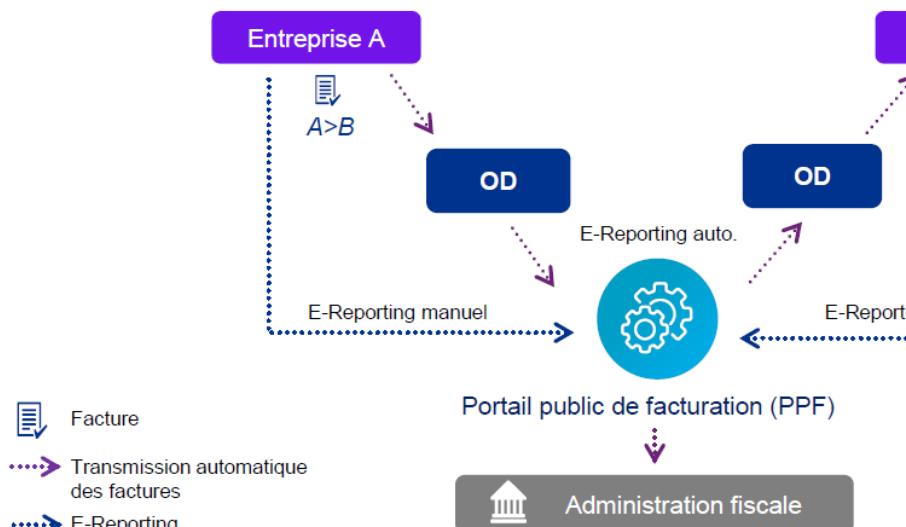
UN/CEFACT SCRDM CII XML



Demain, quelle différence entre PDP et un opérateur de Démat' ?

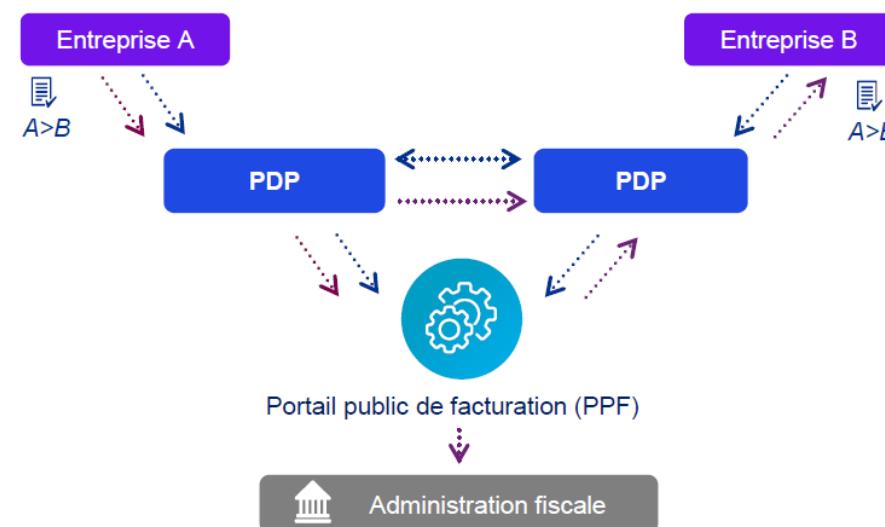
Opérateur de dématérialisation (OD) non partenaire

Prestataire non immatriculé offrant des services de dématérialisation de factures et intervenant en tant qu'intermédiaire sans avoir la possibilité de transmettre les factures électroniques entre l'émetteur et le récepteur ni les données de facturation, de transactions et de paiement pour l'administration. Ces opérateurs de dématérialisation doivent être raccordées au PPF soit à une PDP.



Plateforme de dématérialisation partenaire (PDP)

Prestataire immatriculé par l'administration offrant des services de dématérialisation des factures. Seules les plateformes de dématérialisation partenaire peuvent transmettre directement les factures électroniques à leurs destinataires et transmettre des données au portail public de facturation.



	Offrir des services de dématérialisation de factures	Raccordement au PPF (portail public de facturation)	Immatriculation par l'administration	Transmettre les factures électroniques entre l'émetteur et le récepteur	Transmettre les données de facturation, de transactions et de paiement pour l'administration
OD	X	X			Pour le compte de son client
PDP	X	X	X	X	X

PDP, PPF, OD, que choisir ?

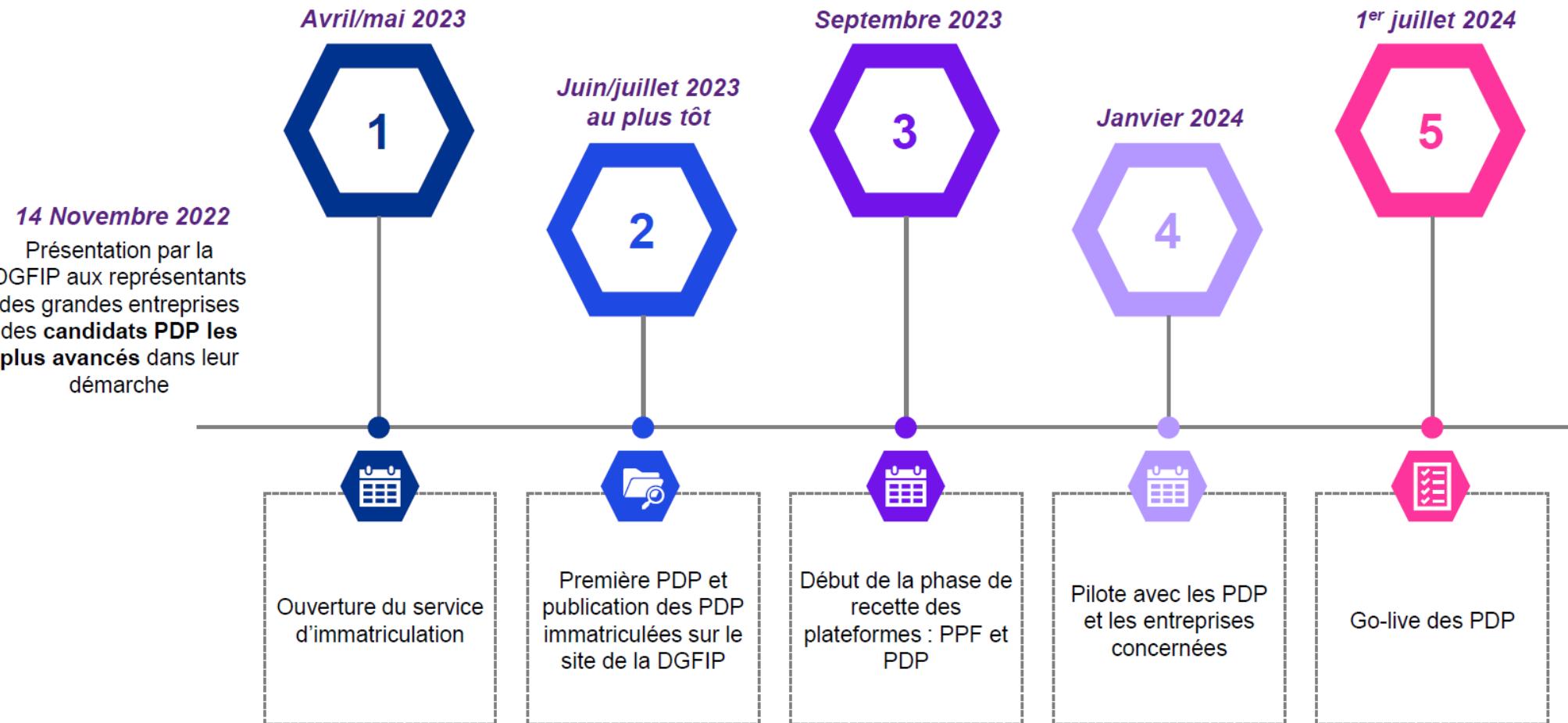
Ça dépend ...

- **Complexité de l'activité économique** (B2B domestique, B2C, B2B international, pratique de la facture électronique avec des formats divers)
- **Taille de l'entreprise et nombre de factures**
- **Exposition aux différents cas de gestion** (gestion des frais, coupons, acomptes, tiers, vente sur plateformes, affacturages...)
- **Capacité d'intégration et de mise en conformité en propre**, savoir créer des factures avec des données ou pas
- **Sensibilité à la confidentialité et à la sécurité** qui exige SLA contractuel
- **Capacité à suivre et mettre en œuvre les obligations réglementaires**
- **Une activité internationale** qui demande à adresser la diversité des réglementations
- **...et budget / ressources disponibles**

Calendrier initial des PDP

Ouverture du service
d'immatriculation des PDP

Sept/oct
2023



Le plus important n'est pas la facture mais le processus

1. Analyser l'existant

Processus, outils,
référentiels....

2. Définir sa cible

Objectifs, raccordement,
partenaires...

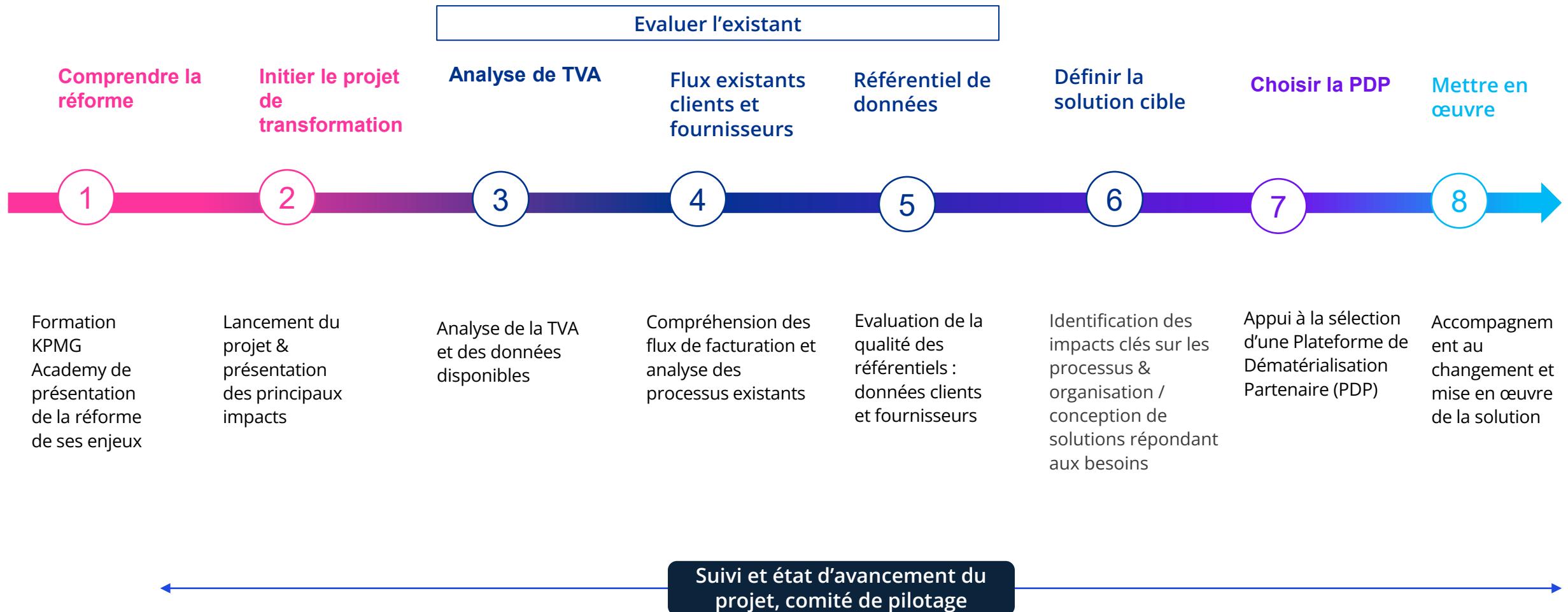
3. Déployer la solution

Accompagnement, P2P,
O2C...

03

Notre accompagnement

Un accompagnement complet et personnalisable



Autodiagnostic facture électronique

Un guide d'autodiagnostic : sensibilisation & qualification besoin

Présentation du guide d'autodiagnostic :

- **20 questions regroupées en 4 thématiques**
 - Niveau de connaissance
 - Maturité digitale
 - Transformation des processus
 - PMO
- **10 mn maximum d'auto-administration**

Qui permettront de définir :

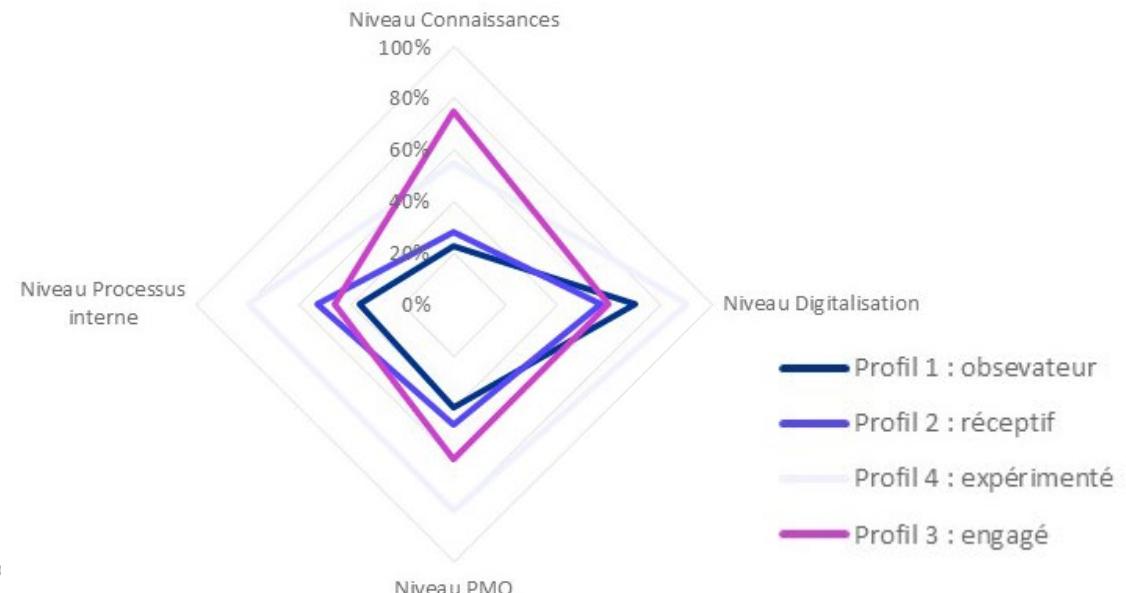
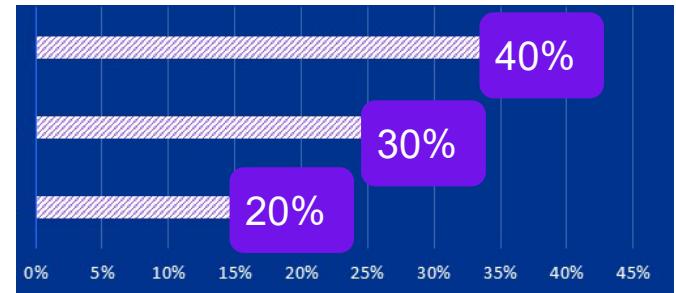
- **4 profils**
- **Un recueil de priorité en terme de bénéfices attendus**
- **Des préconisations d'actions en lien avec nos offres**

Ordre de priorité des bénéfices attendus :

Efficacité opérationnelle

Gains

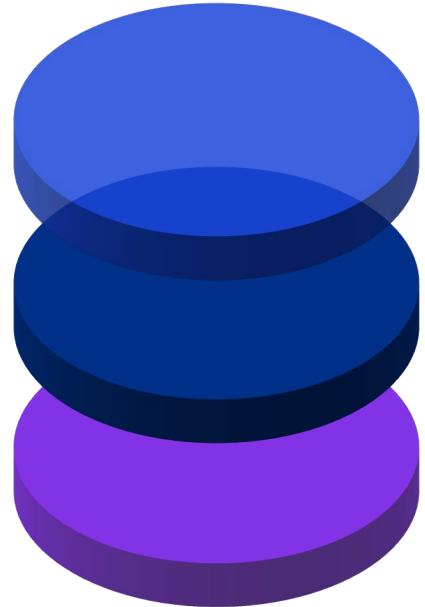
Conformité réglementaire



04

Et la TVA ?

Êtes-vous à jour des dernières réformes en matière de TVA ?



Depuis le 1^{er} janvier 2020, nouvelles conditions d'exonération des livraisons intra-communautaires

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la DEB est remplacée par l'état statistique et/ou l'état récapitulatif et la déclaration CA3 est alimentée automatiquement par les importations

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les acomptes facturés au titre de livraisons de biens sont assujettis à la TVA

Matinée de la Facture X

Au stade Marcel Deflandre

koesio

Maxime Cognié

Directeur de la Business Unit Solution
Koesio

M. +33 (0)6 48 05 93 59

maxime.cognie@koesio.com

Fabrice Vergereau

Coordinateur Facturation électronique
Ededoc – Membre de la FNFE

M. +33 (0)7 84 90 61 83

fvergereau@ededoc.fr

Koesio La Rochelle

Zone des 4 chevaliers
1A avenue Bernard Moitessier
17180 Périgny

contact.aquitaine@koesio.com



© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Vos contacts



David Guignard

Sénior Manager Charente Limousin
Equipe projet nationale Facturation électronique
T. +33 (0)5 55 11 37 91
M. +33 (0)6 22 10 77 06
dguignard@kpmg.fr



Anne-Laure DELALANDE

Avocat au barreau de Nantes
Directeur Associé, KPMG Avocats
Département droit fiscal
T. +33 (0)2 28 24 10 51
M. +33 (0)6 10 52 26 28
adelalande@kpmgavocats.fr

KPMG La Rochelle

4 rue Louis Tardy
Aile A – 3^{ème} étage
17140 Lagord

T. +33 (0)5 46 50 57 67